

BLESSAC

BULLETIN MUNICIPAL

n°29



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

L'année 2021 maintenant achevée peut nous faire espérer une sortie de pandémie en « pente douce », ou nous faire comprendre, à son image, ce que sera désormais nos vies dans les années futures, ponctuées par d'énigmes vagues à venir. 2022 nous dévoilera, peut-être et en partie, la réponse. Important donc, de continuer à respecter les gestes barrières et de maintenir un taux d'immunité collective élevé grâce à la vaccination.

C'est pour cette raison que les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) ont décidé d'annuler pour cette année encore, le repas des aînés. Comme l'an passé, celui-ci a été remplacé par une distribution de colis. Le retour 2020 des bénéficiaires de ces colis ayant été très positif, nous avons sollicité la même société que l'an passé, « Les Mille Sources » sise à Bourgneuf n'employant que des produits régionaux.

En 2021, vous avez pu également voir pousser des poteaux le long de nos routes, creuser des tranchées dans nos rues, surgir des armoires techniques sur nos trottoirs et se tendre des câbles. L'installation de la fibre est quasiment finie sur notre commune et sera fonctionnelle dans le courant du premier semestre 2022. Chacun pourra alors contacter son opérateur téléphonique, s'il souhaite l'utiliser.

Autre chantier achevé en 2021 : le diagnostic de l'assainissement collectif du bourg et de la station d'épuration. La société Verd'Eau a rendu son « étude » qui peut être consultable en mairie. Un schéma directeur inclus dans ce document nous indique les travaux à réaliser sur les 10 prochaines années afin d'assurer le maintien en bon état de ce réseau ainsi que le bon fonctionnement de la station jusqu'à son éventuel remplacement par une technologie plus écologique et moins énergivore.

J'aurais aimé vous annoncer que 2021 a vu enfin la réalisation des travaux de réfection de la digue de l'étang du bourg. Malheureusement, il nous faut encore attendre. Mais, espérons que le Conseil Départemental, qui est le maître d'œuvre de ce chantier, avec peut-être l'aide éventuelle des Services de l'État, nous propose une solution en 2022. Les conseillers départementaux de notre canton y travaillent ardemment et ne manquent pas de me tenir informé des avancées de ce dossier.

Je voudrais également profiter de cette tribune pour remercier publiquement les agents communaux, techniques, scolaires, administratifs, qui s'emploient, chacune et chacun dans leur domaine de compétence, à vous apporter un service de qualité.

Bien entendu, l'ensemble du conseil municipal et moi-même, dans le respect de la charge que vous nous avez confiée et dans la limite de nos moyens humains, techniques et financiers, restons à votre disposition et à votre écoute.

C'est avec eux, élus et agents, que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tout ce que vous souhaitez, paix, quiétude et santé.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Serge Durand

Magazine de la commune de Blessac - Janvier 2022

Photographie de couverture : ©Commission communication commune de Blessac - Vue d'un chemin de Blessac.

Directeur de la publication : Serge Durand

Rédaction : Commission communication commune de Blessac

Photographies : Commission communication commune de Blessac, Service communication Creuse Grand Sud, Fotolia, Turbulus.com, Ordre National des Vétérinaires

Mise en page : MJB - Service communication Creuse Grand Sud

Impression : C2Color - Aubusson

SOMMAIRE

> INFORMATIONS UTILES	3
> LISTE DES ENTREPRISES	4
> RÉSULTATS ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES À BLESSAC	5
> POINT FINANCIER ET TRAVAUX	7
> RÈGLES DU BON VOISINAGE	13
> INFORMATION ANIMAUX ERRANTS	14
> BLESSAC ET SON ÉCOLE	15
> VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS	17
> COMCOM EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI	20
> ÉTAT CIVIL	21
> LE COIN DES ENFANTS	22
> DEVINETTE BLESSACOISE	23

INFORMATIONS UTILES

Mairie de Blessac

4, rue du Château
23200 BLESSAC

Téléphone : 05 55 66 17 40

Horaires d'ouverture : le lundi, mercredi et vendredi de 15h à 18h30, le mardi de 14h à 18h.

Site internet : www.blessac.fr
@ : mairie.blessac@wanadoo.fr

Agence postale communale

6, rue du Château
23200 Blessac

Téléphone : 05 55 67 94 87

Horaires d'ouverture : le lundi et vendredi de 14h30 à 16h30 - le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30.

Église St Martial

du 1^{er} avril au 30 septembre

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h

En dehors de cette période, possibilité de visiter l'église, sur demande à la mairie.

Déchèterie du Thym

Le Thym
23200 MOUTIER-ROZEILLE

Téléphone : 05 55 66 82 73

La déchèterie est accessible gratuitement à tous les particuliers de la Communauté de Communes, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone).

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h45 et le samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

LISTE DES ENTREPRISES DE BLESSAC

NOM	SPÉCIALITÉ	COORDONNÉES
ARNAUD - BOUFFANDEAU	EXPLOITATION AGRICOLE	Les Courrières 23200 Blessac 05 55 83 33 29
BUJON	GARAGE AUTOMOBILE	Les Téolades - route de Limoges 23200 Blessac 05 55 66 15 55
CHEZEAUD	EXPLOITATION AGRICOLE	4, grand Champ 23200 Blessac 05 55 83 81 96
DOURDY	EXPLOITATION AGRICOLE	La Borderie-45 - chemin de la Chaumière 23200 Blessac 05 55 66 83 68
JAGAILLE (JC NETWORK)	INFORMATIQUE	2 chemin de la Borderie 23200 Blessac 06 16 73 33 48
LABOURIER	SCIERIE	35, rue de la Chapuzerie 23200 Blessac 05 55 66 15 08
MARGOT	MAÇONNERIE	Chemin du Petit Blessac 23200 Blessac 06 19 51 49 63
MARSHALL	TERRASSEMENT	6, chemin de chez Palot 23200 Blessac 06 04 67 40 81
RAMBERT	EXPLOITATION AGRICOLE	Les Bordes 23200 Blessac 05 55 66 28 82
LE RELAIS DES FORÊTS	HÔTEL RESTAURANT	41, route d'Aubusson 23200 Blessac 05 55 66 15 10
TOURNADE - MORIN	EXPLOITATION AGRICOLE	26, rue de la Chapuzerie 23200 Blessac 05 55 66 23 28

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES À BLESSAC - 20 ET 27 JUIN 2021 -

Élections départementales - Résultats du 2^d tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Laurence CHEVREUX M. Valéry MARTIN	BC-DVD	85	19,32	62,04
M. Michel GOMY Mme Isabelle LAYCURAS-PISANI	BC-DVG	52	11,82	37,96

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	440		
Abstentions	279	63,41	
Votants	161	36,59	
Blancs	18	4,09	11,18
Nuls	6	1,36	3,73
Exprimés	137	31,14	85,09

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

Rappel des résultats au 1^{er} tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Laurence CHEVREUX M. Valéry MARTIN	BC-DVD	65	14,77	44,83
M. Michel GOMY Mme Isabelle LAYCURAS-PISANI	BC-DVG	40	9,09	27,59
Mme Pierrette BIDON M. Arnaud CHAPAL	BC-UGE	23	5,23	15,86
M. Stéphane DUCOURTIOUX Mme Stéphanie PINGUET	BC-DVG	17	3,86	11,72

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	440		
Abstentions	283	64,32	
Votants	157	35,68	
Blancs	12	2,73	7,64
Nuls	0	0,00	0,00
Exprimés	145	32,95	92,36

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES À BLESSAC - 20 ET 27 JUIN 2021 -

Élections régionales - Résultats du 2^d tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Alain ROUSSET	LUG	47	10,68	32,19
Mme Edwige DIAZ	LRN	35	7,95	23,97
M. Nicolas THIERRY	LECO	23	5,23	15,75
Mme Geneviève DARRIEUSSECQ	LUC	22	5,00	15,07
M. Nicolas FLORIAN	LLR	19	4,32	13,01

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	440		
Abstentions	280	63,64	
Votants	160	36,36	
Blancs	10	2,27	6,25
Nuls	4	0,91	2,50
Exprimés	146	33,18	91,25

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

Rappel des résultats au 1^{er} tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Alain ROUSSET	LUG	39	8,86	27,66
Mme Edwige DIAZ	LRN	25	5,68	17,73
Mme Geneviève DARRIEUSSECQ	LUC	22	5,00	15,60
M. Nicolas THIERRY	LECO	17	3,86	12,06
Mme Clémence GUETTÉ	LEXG	15	3,41	10,64
M. Nicolas FLORIAN	LLR	10	2,27	7,09
M. Eddie PUYJALON	LDVD	8	1,82	5,67
M. Guillaume PERCHET	LEXG	5	1,14	3,55

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	440		
Abstentions	283	64,32	
Votants	157	35,68	
Blancs	15	3,41	9,55
Nuls	1	0,23	0,64
Exprimés	141	32,05	89,81

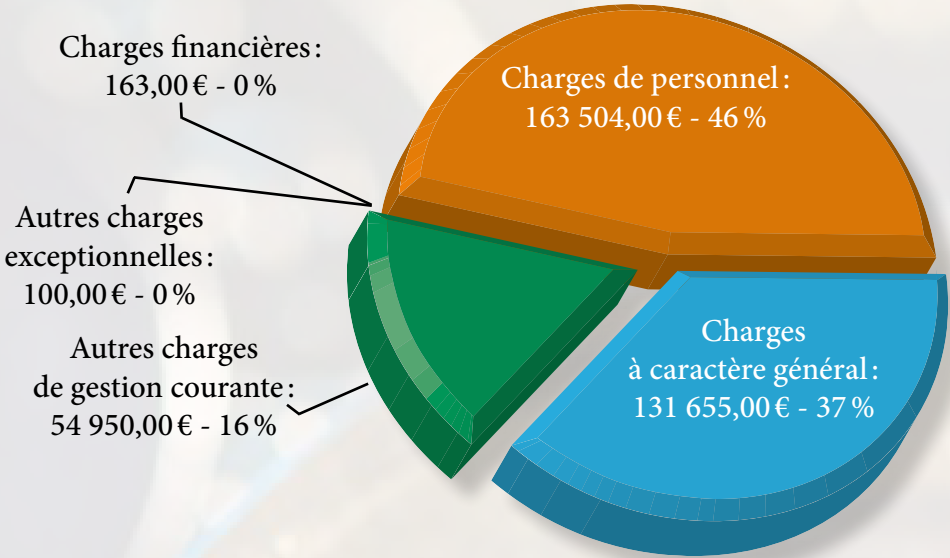
En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

POINT FINANCIER ET TRAVAUX

> CHAPITRE 1 : LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

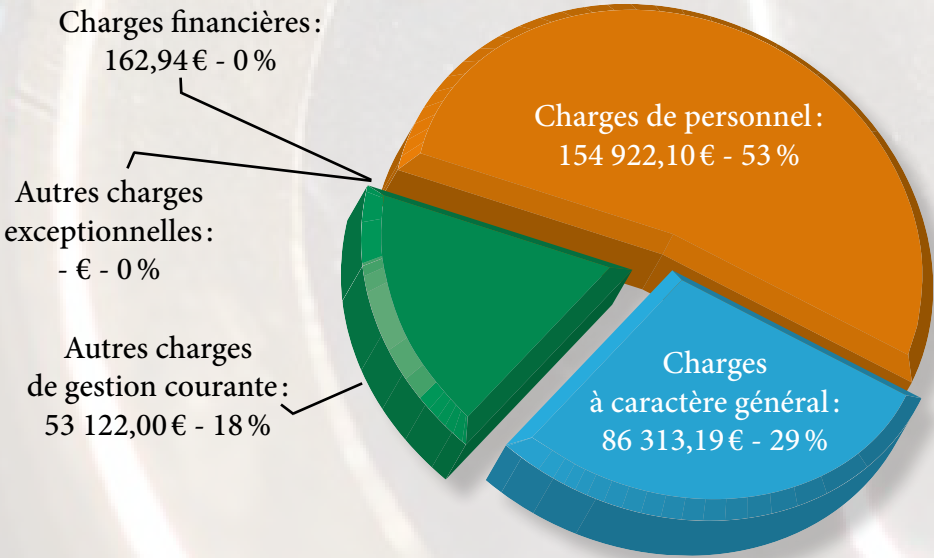
Votées par l'ensemble des membres du Conseil, les prévisions des dépenses 2021 de la section de fonctionnement du budget principal se répartissent de la façon suivante :

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement
2021



Au 06 décembre 2021, c'est-à-dire après une année quasiment pleine, la section de fonctionnement du budget principal montre la répartition suivante des dépenses réalisées :

Dépenses réalisées au 6 décembre
2021



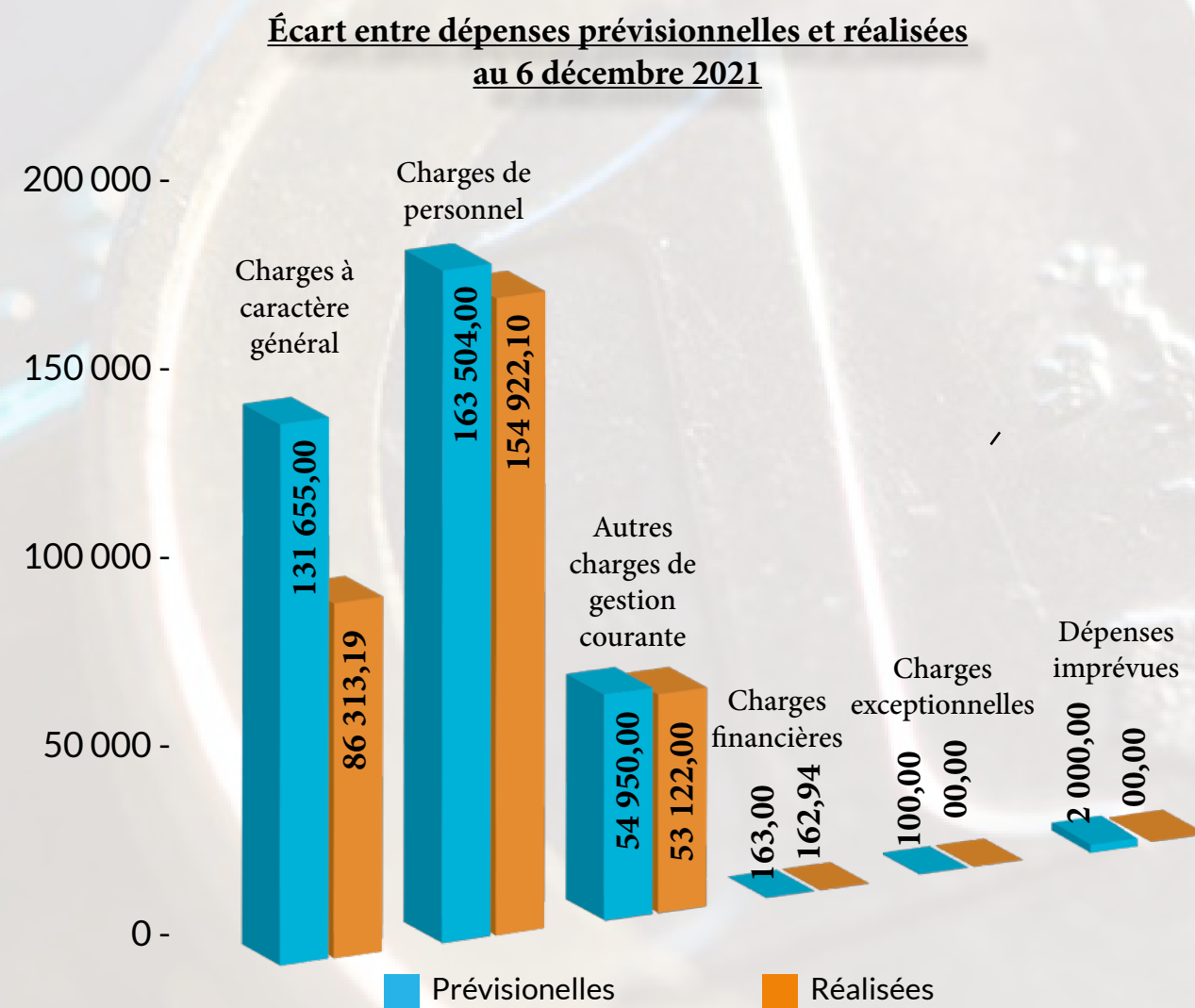
La part la plus importante revient au chapitre « Charges de personnel », mais comment pourrait-il en être autrement si nous souhaitons maintenir les deux classes de l'école, l'agence postale communale, le secrétariat, l'entretien de nos espaces verts et de notre patrimoine, et assurer tous les services que nous devons à l'ensemble des contribuables.

POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

L'effectif du personnel communal, loin d'être pléthorique, est ajusté aux compétences qui incombent à la commune :

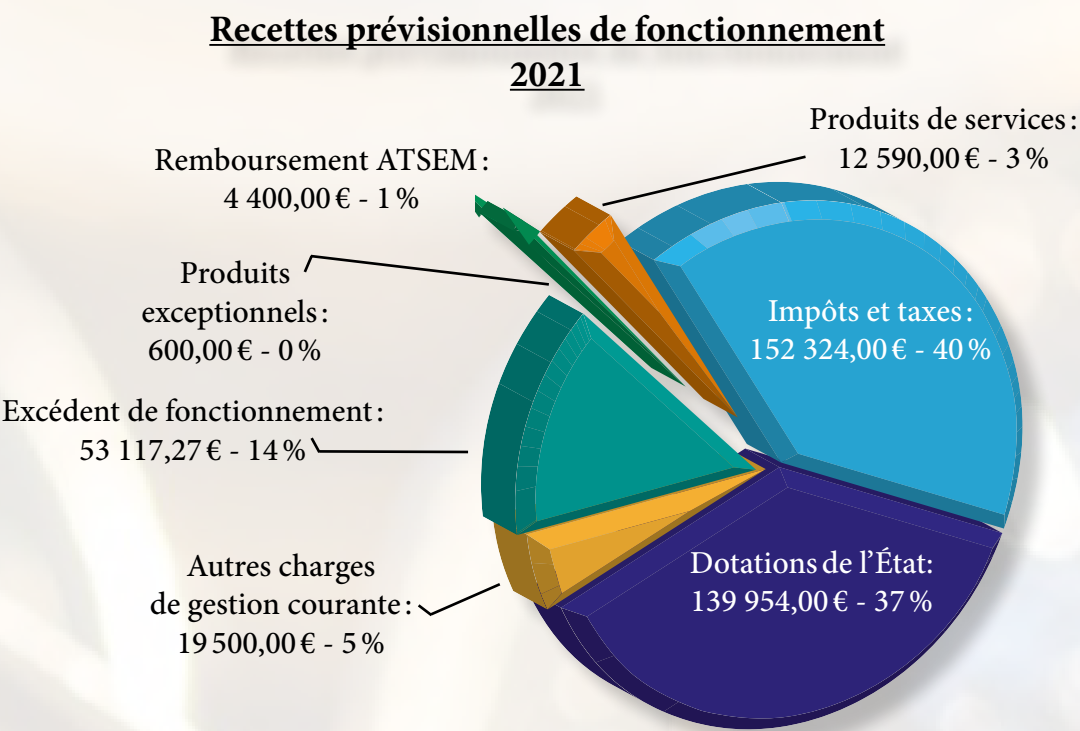
- École, garderie, cantine et ménage :
 - ATSEM - 1,12 équivalent temps plein (deux classes) ;
 - Cantinière - 0,68 équivalent temps plein.
- Agence postale communale :
 - Adjoint administratif - 0,42 équivalent temps plein.
- Espaces verts, bâtiments et assainissement :
 - Agents techniques - 1,5 équivalent temps plein.
- Secrétariat, administratif, comptabilité et gestion du personnel :
 - Secrétaires - 0,74 équivalent temps plein.

L'histogramme ci-dessous illustre l'écart entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées à la date du 06 décembre 2021, soit au dernier mois de l'exercice. Dans chacun des chapitres, les dépenses réalisées ont été contenues. L'écart le plus important se porte sur celui des « Charges à caractère général ». Ce chapitre peut, d'une année à l'autre, en fonction d'évènements imprévisibles (pannes de matériel par exemple), présenter des montants de dépenses très différents.



> CHAPITRE 2: LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Le tableau ci-dessous montre les prévisions de recettes de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2021, votées par le Conseil Municipal :



Les principales recettes de fonctionnement de la commune sont principalement alimentées par deux chapitres « Impôts et taxes » et « Dotations de l'État ». Ils représentent 77 % des recettes de fonctionnement.

Le Conseil Municipal a voté pour l'exercice 2021 une augmentation des taux de la taxe foncière bâtie et non bâtie de 1 % environ. Cette augmentation modérée qui fait suite à au moins 10 ans de non augmentation de ces taxes, permet de mieux ajuster les recettes de la commune au coût de fonctionnement à laquelle elle doit faire face et ainsi maintenir un bon niveau de service rendu. Un lissage régulier de ces taxes paraît indispensable.

Les chapitres « Produits de services », « Produits exceptionnels » ou encore « Autres gestions courantes » représentent les recettes propres à l'activité communale, dont les tarifs sont sur le tableau ci-dessous, mais également les redevances d'occupation du domaine communal (Orange, ENEDIS), ou encore la participation aux frais de chauffage, la location de l'appartement de la Poste, etc.

Ces chapitres ne représentent que 23 % des recettes.

Tarifs des services de la commune		
	2020	2021
Prix repas cantine	2,45 €	2,50 €
Garderie scolaire	0,70 €/1h ^{1/2}	0,70 €/1h ^{1/2}
Concession cimetière	90 € (9m²)	90 € (9m²)

POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

Concernant la cantine scolaire, les deux communes du RPI ont mis en place la « Tarification Sociale des Cantines ». Il s'agit d'une convention signée avec le ministère des Solidarités et de la Santé qui permet, à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée de trois ans, d'appliquer un tarif différencié de cantine en fonction du quotient familial (CAF) des parents des élèves fréquentant les écoles du RPI. La commune de Saint-Marc-à-Frongier et celle de Blessac ont, par délibération de leurs conseils municipaux respectifs, opté pour les tarifs suivants :

Quotient Familial CAF	Tarif au 1 ^{er} septembre 2021
Moins de 800€	0,50€
De 801 à 1 500€	0,90€
À partir de 1 501€ ou en absence de justificatif	2,50€

Une compensation financière est versée aux communes par l'État.

> CHAPITRE 3 : LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Concernant cette section du budget principal, les dépenses prévisionnelles d'investissement sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENTS 2021	MONTANT (€)
Remboursement d'emprunt	2 119,00
Réparation digue	25 000,00 (RAR)
Cartographie des cimetières et informatisation de leur gestion	6 000,00
Travaux d'accessibilité pour l'Agence Postale Communale	3 600,00
Aménagement de l'aire de retournement chemin de la Faurie	19 770,00
Ralentisseurs route d'Aubusson	7 452,00
Ralentisseur au carrefour « Pauline »	9 227,00
Acquisition d'un godet hydraulique	2 640,00
Acquisition d'une tondeuse thermique	2 160,00
Parts sociales « Railcoop »	300,00
Barrières sécurité trottoirs	500,00
Changement d'un ordinateur secrétariat	2 000,00 (RAR)
Acquisition d'une éplucheuse trancheuse	1 500,00
Matériel cuisine cantine	1 000,00
Table pique-nique	500,00
Réfection toiture atelier	2 336,02
Éventuelle acquisition terrain	7 299,00
TOTAL	113 194,00

Pour différentes raisons, tous ces investissements n'ont pas eu de réalité en 2021.

Parmi les projets non réalisés, les principaux sont les suivants :

- Travaux de réparation de la digue de l'étang : faute d'entente entre les différentes parties prenantes, comme pour les années passées ;

- Cartographie et informatisation de la gestion des cimetières : cette dépense n'a pas été faite cette année car remplacée par des travaux à pratiquer en urgence pour sécuriser le réseau pluvial du Hameau des Bordes (inondation du 03/6/2021) ;
- Accessibilité de l'Agence Postale : notre dossier ayant été retoqué par la commission départementale, un nouveau dossier (plus onéreux) est en cours d'instruction. Il sera pris sur les investissements 2022 ;
- Ralentisseurs carrefour « Pauline » : refus de la subvention DETR* 2021 (*Dotation d'équipement des territoires ruraux). Ce projet sera représenté.

Exemples de réalisations :



↑ Ralentisseurs route d'Aubusson de type « coussins berlinois »



↑ Accessibilité de l'Agence Postale Communale : parking et bande rugueuse pour PMR



↑ Bitumage de l'aire de retournement du chemin de la Faurie



↑ Acquisition d'un godet hydraulique

> CHAPITRE 4 : LA TAXE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (BUDGET ANNEXE)

Cette taxe ne concerne que les foyers reliés à l'assainissement collectif du bourg ou à celui du hameau de La Borne :

TAXE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2020	2021
	0,75€/m ³ La part fixe = 20€	0,80€/m ³ La part fixe = 40€

POINT FINANCIER ET TRAVAUX - SUITE

Concernant le taux de la taxe de la redevance d'assainissement collectif, il est important de rappeler que les subventions allouées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sont accordées ou refusées en fonction de la valeur de ce taux appliqué par la Commune. Ainsi les valeurs minimales exigées sont:

ANNÉES	TAUX MINIMUM
2021	1,00 €/m³
2022	1,10 €/m³
2023	1,20 €/m³

Pour l'exercice 2021, si nous n'avions pas fait évoluer la valeur de ce taux, nous serions en-deçà de la valeur minimale exigée: 0,92 €/m³ (0,75/m³+20,00 € de part fixe).

Deux leviers peuvent être actionnés: le montant par m³ et la part fixe.

Afin de faire participer les résidences secondaires, qui par principe consomment sur une année moins d'eau potable, et d'amoindrir l'effet de la hausse aux résidences principales, il convenait d'agir plus sur la part fixe que sur le montant par m³.

C'est pourquoi le Conseil a voté la hausse suivante:

Année	Taux de la taxe d'assainissement minima exigée par l'Agence de l'Eau	Nouvelle taxe d'assainissement			
		Par m³	Part fixe	Pour 120 m³	Taux/m³
2021	50,63	0,80 €	40 €	136 €	1,13

Si pour 2022 nous sommes encore dans les valeurs ouvrant droit aux subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il nous faudra pour les années suivantes procéder à une nouvelle augmentation. D'autant plus, car suite au diagnostic de l'assainissement collectif du bourg, un schéma directeur nous indique les modifications et interventions que nous avons à pratiquer dans les dix prochaines années sur celui-ci.

Le montant total de ces investissements à réaliser est estimé à 553 170 € HT. Avec les subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental, le reste à charge pour la commune descend à 276 585 € HT.

Nous mesurons là, l'importance de respecter les valeurs de la taxe de la redevance d'assainissement imposées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Enfin et pour terminer sur l'assainissement, les extensions de réseau ne sont plus subventionnées.

> CHAPITRE 5: CONCLUSION

La commune de Blessac paie en temps et en heure les factures qu'elle génère. Elle n'a pas un endettement important et le taux des différentes taxes et redevances sont, à strate comparable, raisonnables.

Malgré un état financier sain et peu endetté, sa capacité d'autofinancement reste limitée et il existe un grand écart entre les travaux et investissements qui seraient utiles de réaliser, et ses possibilités financières. Cet état de fait réside certainement dans la faiblesse de ses recettes propres (3 % des recettes de fonctionnement). Il nous faudra dans l'avenir, imaginer des solutions ou faire des choix.



Le dimanche est traditionnellement le jour du repos. Mais, il arrive parfois d'entendre le bruit d'une tondeuse, d'un taille-haie ou tout autre engin pétaradant et bruyant, venant ainsi perturber la légitime quiétude des proches voisins. Est-ce une infraction ? Concrètement qu'en est-il ? Avons-nous le droit de tondre le dimanche et les jours fériés ?

Recommandations nationales pour la tranquillité, la salubrité:

Même si cela peut légèrement varier d'un département à l'autre, en général, «les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, comme la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments» que:

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h ;
- les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.

Des arrêtés préfectoraux ou communaux peuvent restreindre encore davantage ces dispositions nationales. Ce qui n'est le cas ni dans notre département, ni dans notre commune de BLESSAC.

Ces recommandations conditionnant la qualité du vivre ensemble et concourant à l'entente cordiale entre voisins, chacun aura à cœur de les respecter. Mais, chacun aura également à cœur de tolérer parfois l'activité exceptionnelle et non reportable, d'un voisin contraint à exécuter des travaux le week-end.

Il ne s'agit que de respect et de tolérance: respecter le principe qui consiste à ne pas faire subir à autrui ce que nous ne voudrions pas subir nous-mêmes, mais également de tolérer les quelques nuisances que nous serions nous-mêmes amenés parfois à faire subir à autrui.





Je trouve un animal errant: QUE FAIRE ?



Blessac et son école ACTIVITÉS 2020-2021

Octobre 2020 à mars 2021

En ce début d'année scolaire, la crise sanitaire a joué les prolongations perturbant les sorties scolaires.

Si les enfants n'ont pu se rendre à la médiathèque intercommunale Aubusson-Felletin, celle-ci est venue jusqu'à eux.

En effet, Denis, animateur au sein de la Médiathèque Intercommunale Creuse Grand Sud, est venu présenter les albums de Ramadier (auteur) et Bourgeau (illustrateur). Ensuite, les enfants ont réalisé un livre pour la classe à la manière de l'ouvrage « Au creux de la main » de Ramadier et Bourgeau.

Avril, mai juin 2021

Les élèves de la grande section ont pu malgré la crise sanitaire bénéficier de séances de natation à la piscine intercommunale à Aubusson.





Juin 2021

À défaut d'un voyage scolaire avec nuitées en cette période de crise sanitaire, le 14 juin 2021, les enfants ont visité la Ferme de Lama'zière, à LAMAZIÈRE-BASSE, en Corrèze.

Ils ont pu rencontrer et observer Murielle cardant et filant la laine de lama.

Mais, ils ont surtout pu observer, approcher et s'occuper des lamas...



Septembre 2021

En 2021, l'école maternelle de Blessac accueille 30 enfants répartis entre :

- la classe de Mme DEMAZES soit 2 élèves en toute petite section rejoins par deux autres élèves en janvier 2022, 9 en petite section et 7 en moyenne section ;
- la classe de Mme PINAULT soit 6 élèves en CP et 4 en grande section.

Le RPI Blessac / St-Marc-à-Frongier compte un effectif global de 65 élèves.



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS



Journées Européennes du Patrimoine

Fin septembre, la commune de Blessac a participé à nouveau aux traditionnelles journées européennes du patrimoine avec au programme, une visite commentée de l'église du bourg.

Cette visité a été suivie par une vingtaine de personnes. Les visiteurs ont pu profiter des commentaires éclairés de M. Jean-Claude Champagnat, que la commune tient à remercier.



Visite guidée de l'église du bourg « St-Martial » - 2020

ACCA de BLESSAC

Bureau :

Président : Christian COUTY / **Vice-président :** Michel RAIX

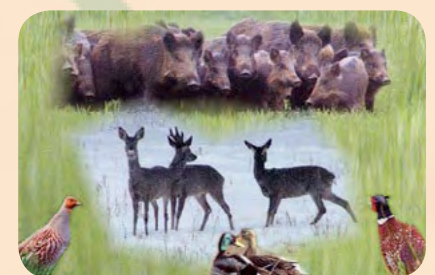
Membres : Frédéric ARNAUD, David BAUCULAT, Damien LOULERGUE, Éric LOULERGUE, Florian TOURNADE, Sébastien VIALETTE, Serge VIALETTE.

Contact : Christian COUTY 23 route de Saint-Sulpice 23200 Blessac (ou éventuellement la Mairie de Blessac) **Téléphone :** 06 71 82 59 20

Pour 2021/2022 :

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leurs terres ainsi que la municipalité pour l'attribution d'une subvention chaque année. Plusieurs blaireaux ont déjà été déterrés et une vingtaine de renards ont été prélevés.

Meilleurs vœux de la part de l'ACCA de Blessac.



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS - SUITE

Union Bouliste Blessac

L'union bouliste Blessac compte actuellement 19 licenciés.

Une première équipe évolue en promotion d'honneur et la seconde en deuxième division.

Vu les conditions sanitaires de l'année, nous n'avons pu organiser qu'un concours de pétanque. À cette occasion le club remercie les employés communaux pour l'entretien et le nettoyage du terrain de pétanque.

À noter que malgré les conditions, une équipe s'est qualifiée pour le championnat de France à Saint-Étienne en juillet.

Contact : Présidente - Christel MARTIN

6 rue du château 23200 BLESSAC / 06 20 18 61 81



L'équipe des boulistes Blessacais

ASC Mayotte Creuse

L'équipe de football ASC Mayotte Creuse s'entraîne et joue ses matchs au stade municipal de Blessac, dans le cadre d'une convention de mise à disposition, qui concerne l'aire de jeu en tant que telle et les vestiaires.

L'équipe évolue au sein de la 3^{ème} division des championnats départementaux.



Comité d'animation

Pour la deuxième année consécutive le Comité d'animation n'a pu organiser ni animer la commune, en particulier à cause de la Covid qui complique l'organisation de la moindre manifestation et qui décourage les bonnes volontés.

Le Comité a grand besoin de nouveaux membres, de nouvelles idées, afin d'élire le nouveau bureau pour remplacer les personnes voulant sortir de celui-ci. Il serait dommage que tout cela s'arrête après le temps



Fête d'une année passée

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS - SUITE

et l'investissement des bénévoles qui ont œuvré pendant ces nombreuses années et pour pouvoir mettre en place des animations pour toutes les générations de la Commune.

Contact : Marion AITYATA 06 56 71 30 69



Installation du pressoir - Fête d'une année passée

Association des Amis du Verger

Bureau :

Président : Patrice SERRE

Vice-président : Philippe BOUSTIE

Secrétaire : Marcelle CUISSET

Contact : Mairie de Blessac

Téléphone : 05 55 66 17 40



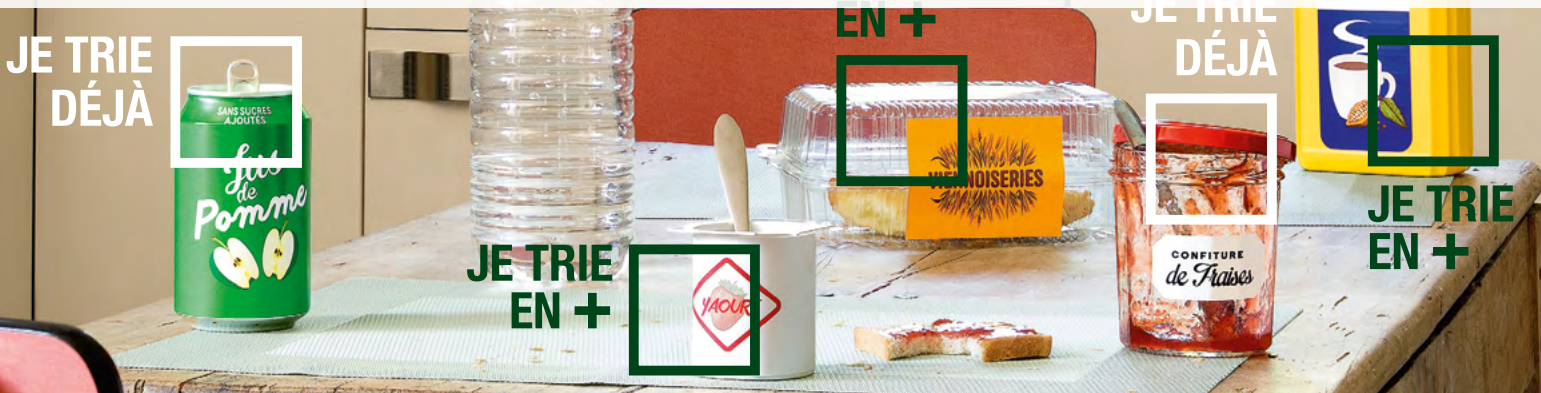
La taille du verger de Blessac a pu s'effectuer au mois d'avril dans de bonnes conditions contrairement à l'année 2019 où la taille n'avait pas eu lieu pour cause de mesures sanitaires.

Une deuxième taille « en vert » a même été réalisée au mois d'août sur la rangée de pommiers en espalier. Malheureusement, la récolte fut exceptionnellement très faible. Beaucoup d'arbres n'ont donné aucun fruit en raison d'aléas climatiques comme le gel et les fortes pluies.

Néanmoins, quelques fruits ont vu le jour et suite à la demande de l'association des Croqueurs de pommes de la Creuse, des échantillons de ces quelques fruits ont été exposés sur leur stand le 7 novembre lors de la fête de la pomme de Sainte-Feyre.

Parmi les variétés qui ont donné des fruits cette année, il y a la Macoun, la Canada blanc de la Creuse, la Vernajoux, la Lombard, la Court pendu gris du Limousin et la Châtaigner.

NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Au 1^{er} janvier 2022, Creuse Grand Sud passe au tri simplifié.

Au 1^{er} janvier 2022, sur le territoire Creuse Grand Sud, vous triez la totalité de vos emballages en plastique et en métal.

De janvier à Mars prochain, si l'extension des consignes de tri est effective, il s'agit d'un préphasage qui nous permettra d'effectuer des caractérisations et de procéder à la réorganisation complète du tri sur notre territoire.

Chaque habitant recevra, à la fin de ce premier trimestre 2022, des éléments pédagogiques et nous procéderons au renouvellement de la signalétique des bacs. Cependant vous pouvez d'ores et déjà adopter les bons gestes !

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

- 1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !**
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**
- 3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.**



ÉTAT CIVIL



Naissances

GARRAUD Valentin, né le 22 janvier 2021
AVIGNON Alizée, née le 25 juin 2021
GUCIK Zélie, née le 17 septembre 2021



Mariages

AÏACHE Dominique & BACONNET Séverine, le 12 juin 2021
CHEZEAU Benoit & LAURENT Mélissa, le 19 juin 2021
TRAPON Patrice & GALSTER Karin, le 10 juillet 2021
PEDRO Stevens & COUTY Marie, le 28 août 2021



Décès

JACQUET Philippe, le 17 avril 2021
COUBRET Odette, veuve JANDON, le 22 mai 2021
BERNARD Gilles, le 19 décembre 2021

LE COIN DES ENFANTS

Message codé



Chaque dessin représente toujours la même lettre.
Inscris les lettres qui manquent dans les cases vides et trouve la citation.

													
		O				A	I						E

										
	S						É			R

					/					/					
M								T	L		U			G	

												
Q				N					A	C		

DEVINETTE BLESSACOISE

Comment s'appelle le dernier maire de la commune de la Borne?
Réponse dans le prochain bulletin!



Réponse à la question de l'an dernier: Quelle est la particularité historique de la maison prise en photo?



C'est l'ancienne mairie de la commune de La Borne.

C'est en 1842 que la commune de La Borne a fusionné avec Blessac.



*Le Conseil Municipal
vous souhaite*

*une bonne et heureuse
année 2022 !*

